



AVIS

AT.22.4.AV

Révision du plan de secteur de PHILIPPEVILLE-COUVIN
visant l'inscription d'une zone d'extraction en
extension de la carrière dite « Les Petons » à
WALCOURT et PHILIPPEVILLE – Analyses préalables
et rédaction du rapport sur les incidences
environnementales (phase 2)

Avis adopté le 28/01/2022

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* Carrières « Les Petons » sprl
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Auteur du RIE :* ARIES Consultants

- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.30 du Code du développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 20/12/2021
- *Délai de remise d'avis :* /
- *Portée de l'avis :* Observations et suggestions sur les analyses préalables et la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- *Audition :* 25/01/2022

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Est et sud de la carrière existante – zone agricole
- *Affectation proposée :* Zone d'extraction devenant une zone naturelle au terme de l'exploitation
- *Compensations:* Sans objet

Brève description du projet et de son contexte :

Le projet vise l'inscription de 38 ha de zone d'extraction en remplacement d'une zone agricole et situés à l'est (35 ha) et au sud (3 ha) de la zone de dépendances d'extraction existante (115 ha, séparée en deux parties par la ligne de chemin de fer), en vue de poursuivre, pour une période de 40 ans, l'activité extractive de la carrière. La carrière, partie du groupe Solvay, se situe à l'est de la N5 et produit du granulats calcaire destiné aux marchés de la chimie (calcaire à haute teneur) et du génie civil (basse teneur). On trouve à proximité de l'extension demandée la Ferme de Froidmont.

La nouvelle zone d'extraction correspondra uniquement à une fosse d'exploitation, avec pistes d'accès et zone tampon. Elle deviendra, au terme de l'exploitation, une zone naturelle. Le volume de production des produits finis restera inchangé : en ce qui concerne le calcaire à haute teneur, on prévoit 550.000 t/an, envoyé exclusivement vers l'usine de Rheinberg en Allemagne, par train, pour la production de carbonate de soude.

Pour rappel, le Pôle a émis des remarques et suggestions sur la phase 1 du RIE le 27 août 2021 (Réf. : AT.21.71.AV).

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire a pris connaissance de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (phase 2) relatives à l'avant-projet de révision du plan de secteur de PHILIPPEVILLE-COUVIN visant l'inscription d'une zone d'extraction en extension de la carrière dite « Les Petons » à WALCOURT-PHILLIPEVILLE.

Le Pôle valide la deuxième phase du rapport sur les incidences environnementales (RIE).

Au vu du contexte sensible en matière d'hydrogéologie et de ressources en eau potable (contact et transfert entre l'étang de fond de carrière et la nappe exploitée), le Pôle attire l'attention sur la problématique liée aux inondations (aléa faible). Sur la base des cartes de risque disponibles sur le portail Inondations du SPW, le RIE fait état d'un risque d'inondation au niveau des Carrières « Les Petons » dans le cadre d'un scénario d'une période de retour de 100 ans. Selon le Pôle, ce scénario n'est plus à considérer comme tout-à-fait exceptionnel, des recommandations pourraient être formulées en vue de limiter les conséquences négatives d'une telle éventualité sur la nappe aquifère.

Par ailleurs le Pôle estime que le résumé non technique est peu compréhensible pour le grand public (particulièrement pour la partie hydrogéologie et ressources en eau potable). Il demande que celui soit rendu plus accessible.



Samuël SAELENS
Président